

Épilepsie

Compétence 1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

- Accueillir le patient et l'installer dans la chambre.
- Expliquer les conditions d'hospitalisation, le fonctionnement du service (horaires des visites, organisation des tours infirmiers et des rotations infirmières).
- Recueillir les informations du patient : adresse, téléphone, personne de confiance.
- Préciser les points clés de l'histoire de sa maladie : antécédents médicaux, convulsion fébrile, fréquence des crises, descriptif des crises, antiépileptiques déjà prescrits.
- Rechercher des signes de gravité clinique nécessitant une expertise médicale rapide : troubles de conscience, état de mal épileptique, crises épileptiques rapprochées/prolongées.
- Si EEG-vidéo, expliquer le principe.

Compétence 2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

- Planifier et hiérarchiser les soins (selon les règles propres au service : procédures, sécurité, traçabilité).
- Les soins majeurs : surveillance des crises (fréquence, type).

Compétence 3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

- Expliquer le principe et l'intérêt de l'EEG-vidéo si prescrit.
- Prise régulière des médicaments.

Compétence 4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

- Rechercher des signes de gravité : durée de la crise > 10 minutes, ou répétition des crises avec un intervalle court car risque d'évoluer vers un état de mal. Intensité des signes végétatifs : bradycardie, bradypnée, pâleur, cyanose, vomissements.
- Scoper le patient en cas de signe de gravité.
- Devant une crise convulsive :
 - ▶ garder son calme, observer le déroulement de la crise, noter l'heure du début et de la fin de la crise, la durée de la crise ;
 - ▶ allonger le patient en décubitus latéral ;
 - ▶ protéger la tête et les membres contre les blessures éventuelles, desserrer ses vêtements, col, ceinture ;
 - ▶ ne pas maintenir le membre contracté ;
 - ▶ s'assurer que le patient respire sans difficulté, enlever ce qui est dans la bouche ;
 - ▶ rester avec le patient jusqu'à la récupération ;
 - ▶ syndrome confusionnel possible après reprise de conscience : le rassurer ;
 - ▶ appel du médecin en cas de crise prolongée, de répétition des crises à intervalle court, de blessures.

Compétence 5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

- Éviter les facteurs favorisant les crises (hygiène de vie) : alcool, surmenage, privation de sommeil, certains médicaments, stimulation lumineuse intermittente (stroboscope dans les discothèques, jeux vidéo), décalage horaire.
- Éviter les sports dangereux : plongée, alpinisme, natation, etc.
- Conduite de véhicules motorisés : il est de la responsabilité du conducteur de déclarer une épilepsie

préexistante au moment du passage de l'examen du permis de conduire, en répondant avec sincérité au questionnaire de santé qui lui est remis à cette occasion. En cas d'épilepsie se déclarant postérieurement, il doit, à son initiative, solliciter l'avis de la commission médicale départementale du permis de conduire. Des décisions de jurisprudence ont conclu, à la suite de diverses procédures, que la conduite d'un véhicule, au mépris des conditions énoncées dans l'arrêté du 21 décembre 2005 fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire, équivalait à une conduite sans permis en état de validité.

- Discuter d'un changement professionnel si métier à risque : chauffeur poids lourd, par exemple.
- Chez les femmes : contraception, car risque malformatif avec les médicaments. Les médicaments ne diminuant pas l'effet contraceptif sont : *Dépakine*, *Neurontin*, *Keppra*, *Epitomax*, *Lamictal*.
- Grossesse programmée (sous monothérapie antiépileptique à posologie minimale efficace, surveillance clinique et EEG, intérêt d'une supplémentation en acide folique en période préconceptionnelle) : risque tératogène faible avec les antiépileptiques, risque accru de malformations et de troubles du développement avec la *Dépakine*, d'autant plus important qu'il existe une polythérapie.

Compétence 6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

- Savoir détecter une anxiété/dépression.